

### La signalétique dans le Village



### L'Esparosse

Depuis 2007, la commune a fait l'acquisition du lieu dit "L'Esparosse". Cette acquisition est importante pour la commune à plusieurs titres :

- Elle permet d'agrandir le bassin de récupération des eaux pluviales, et aussi d'éviter les inondations du " bas du village ". L'aménagement global de cet espace se fera sur plusieurs années, cependant les Cazouls pourront bientôt apprécier ce nouveau lieu de promenade.
- Elle permet de continuer la ceinture verte autour de Cazouls.
- La zone sera arborée et végétalisée. Un sentier botanique sera créé progressivement.
- Un terrain de tambourin sera aménagé rapidement.

### Rue de la Portette - Sens de circulation

A la suite de la rénovation de la rue Jules Ferry et de la rue des Tines, et dans le but de sécuriser l'accès à l'école Marie Rouanet, un sens unique a été instauré. Ce sens unique avait été prolongé rue de la Portette, afin que celle-ci soit également mise en sécurité, le point le plus délicat se trouvant à l'angle de l'ancienne chapelle, dans le virage sans visibilité en face du jeu d'enfants nouvellement installé.

Après consultation des usagers et vu le non-respect du sens unique, la circulation à double sens a été rétabli rue Passajeda Joan Jaures. Cette modification a pris effet le mardi 24 juin 2008. Un nouvel aménagement sera mis en place afin de favoriser le ralentissement des véhicules avec la pose d'un dos d'âne et une signalisation appropriée.

### LA PROPRETE : L'AFFAIRE DE TOUS

Il a été constaté dernièrement une recrudescence d'actes de malpropreté sur la voie publique. Il est nécessaire de rappeler que notre village a fait ces dernières années énormément d'efforts (travaux de rénovation privés et publics, aménagements d'espaces publics, actions et comportements citoyens divers) pour s'embellir. Il est regrettable que tous ces efforts soient masqués par quelques comportements individuels peu responsables qui dégradent l'environnement visuel : poubelles en permanence sur la voie publique, déjections canines fréquentes, à des endroits de grand passage, déchets en pleine nature ou dans les espaces publics. L'environnement est l'affaire de tous. Ainsi nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils ramassent les déjections de leurs animaux, demandons à tous les habitants de respecter les jours et horaires de collecte, en rentrant leurs containers dès le soir même de la collecte. Il est également nécessaire que les jardins et les aires de pique-nique publics restent propres. C'est la raison pour laquelle aucune poubelle n'a été installée, chacun devant ramasser ses propres déchets, afin que les poubelles ne débordent pas ou que les chiens et les chats étalent les déchets sur la voie publique.

### Recensement de la population

Du 17 janvier au 18 février 2008, Karine FRATI, secrétaire de l'Etat civil de la Mairie, a réalisé le recensement de l'ensemble du village. Monsieur Le Maire et son Conseil Municipal ont tenu à vous remercier de votre participation. Fait exceptionnel, 100% des habitants ont participé au recensement, ce qui rend cette consultation exhaustive. Ainsi, le 17 janvier 2008, Cazouls d'Hérault compte 310 habitants.

Merci à tous  
pour votre participation

### Nouvel affichage

Afin de remplacer le panneau d'affichage qui était présent sur la façade de la Poste, un panneau d'affichage temporaire a été installé à l'entrée de la salle du peuple depuis la mi-mai.

Ce panneau est destiné aux associations cazoulines afin qu'elles puissent communiquer sur les festivités et les événements qui concernent tous les cazouls.

### Stationnement des véhicules

Il est nécessaire que chacun respecte la voie publique, afin qu'elle soit disponible à la circulation, au nettoyage et à l'entretien. Une fois de plus, les points sensibles du village se sont trouvés encombrés par des véhicules en infraction ou au stockage de matériaux sur les voies :

- La Grand Rue
  - La Place de la Fontaine
  - La place Saint Jean
  - L'angle de la rue des Maronniers
- Grâce à une étroite collaboration avec les services de Gendarmerie, le stationnement dans la commune va s'améliorer, néanmoins, il est préférable que les citoyens s'autodisciplinent.